LOUVRE Auditorium

A l'auditorium du Louvre

Du 5 novembre au 11 décembre 2005

Le Louvre invite Robert Badinter

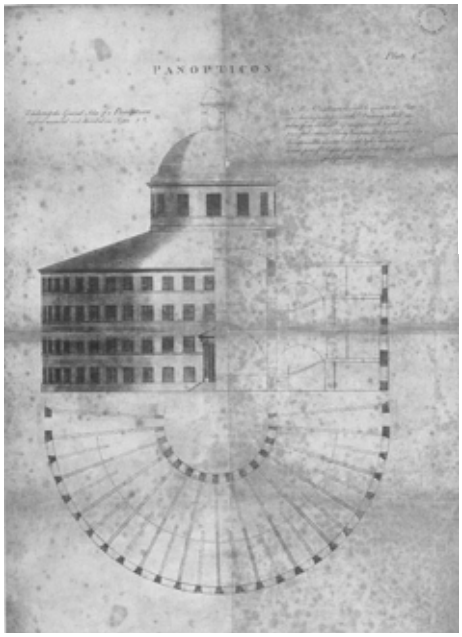

Dessin pour le Panopticon (plan au sol, élévation et coupe), dessin de Willey Reveley d'après Jeremy Bentham, crayon, encre et aquarelle, 1791, Cahiers de Bentham
© University College London Library

Mode d'emploi

Lieu
Auditorium du Louvre
Accès par la pyramide du Louvre
et les galeries du Carrousel.
Accès privilégié de 9h à 18h
par le passage Richelieu.

Informations
- 01 40 20 55 55
du lundi au vendredi de 9h à 19h
- www.louvre.fr

Réservations
- 01 40 20 55 00
du lundi au vendredi de 11h à 17h
(sauf le mardi)

Contacts presse :

Musée du Louvre
Délégation à la communication
Pavillon Mollien
75058 Paris cedex 01
Déléguée à la communication :
Aggy Lerolle

Caroline Sueur
Communication auditorium
01 40 20 54 44
caroline.sueur@louvre.fr

Opus 64
71, rue Saint-Honoré
75001 Paris
Communication concerts
et musique filmée
Valérie Samuel-Marine Nicodeau
01 40 26 77 94
m.nicodeau@opus64.com
v.samuel@opus64.com

Regards sur la prison

En invitant Robert Badinter le Louvre inaugure un cycle d'accueil de grandes personnalités extérieures au monde des musées. Régulièrement penseurs, écrivains, compositeurs, chorégraphes… seront conviés à porter leur regard sur les arts visuels et leur histoire, à renouveler l'approche des collections et du palais du Louvre en suscitant le débat culturel. A l'automne 2005, Robert Badinter, avocat, universitaire, ancien Ministre de la Justice, propose de développer une programmation qui approche l'univers carcéral à partir de la culture artistique. En quoi les représentations de la prison, tant réalistes qu'imaginaires, nous renseignent-elles sur l'histoire de l'une des institutions constitutives des sociétés contemporaines? Comment la création artistique peut-elle entrer en interaction avec la législation, les pratiques et le vécu de la détention? La production

d’images et leur diffusion peut-elle réduire le seuil qui sépare le dedans et le dehors de la prison ? En partant de la réflexion conduite en France depuis deux siècles sur la prison, notamment celle menée par Michel Foucault qui éclaire son rôle central dans le système judiciaire, le débat portera tour à tour sur les aspects historiques et actuels de la réalité carcérale.

Avec « Regards sur la prison », le musée du Louvre présente, sous l’égide de Robert Badinter, une programmation pluridisciplinaire. L’architecture pénitentiaire, la mémoire photographique, le film documentaire et les activités liées aux projets de réforme des prisons, feront l’objet de journées d’études, de débats et de projections. Le thème de la prison comme source d’inspiration pour les artistes, sujet d’œuvres engagées, sera abordé à travers un programme de lectures autour des figures d’Oscar Wilde et de Jean Genet, un cycle de films de fiction, et enfin, une invitation à deux auteurs compositeurs contemporains à écrire d’après un répertoire de chants du bagne : Alexandra Roos et Daniel Darc.

Henri Manuel : Nîmes, grille de détention © DAP/Ministère de la Justice

Sommaire

Auditorium

Du 5 novembre
au 11 décembre 2005

Agenda	**p.**	**4**
Journée-débat «Musée– musées»	**p.**	**6**
Conférences	**p.**	**10**
Colloque	**p.**	**11**
Cinéma-Films documentaires	**p.**	**16**
Cinéma-Films de fiction	**p.**	**18**
Rencontre	**p.**	**22**
Projection-rencontre	**p.**	**22**
Lectures	**p.**	**23**
Projection, conférence et lecture	**p.**	**25**
Théâtre	**p.**	**26**
Concerts	**p.**	**27**

Agenda

Samedi 5 novembre à 10 h	**Journée-débat « Musée-musées »** L'architecture pénitentiaire : espace carcéral, espace social ?
Lundi 7 novembre à 18 h 30	**Conférence -** Enfermer et punir, par Robert Badinter
Lundi 7 novembre à 20 h 30	**Lecture -** Surveiller et Punir - Michel Foucault et la prison, Distribution en cours
Mercredi 9 novembre à 9 h 45	**Colloque -** Photographie, prison, pouvoir : Politiques de l'image carcérale
Jeudi 10 novembre à 18 h 30	**Conférence -** Y a-t-il une bonne prison ? Les débats du XIX^{e} siècle
Jeudi 10 novembre à 20 h 30	**Cinéma -** Projection de films documentaires dans le cadre du cycle « Prison française (1960-2005) : Regards croisés »
Vendredi 11 novembre à 18 h 30	**Cinéma -** Projection de films documentaires dans le cadre du cycle « Prison française (1960-2005) : Regards croisés »
Vendredi 11 novembre à 20 h 30	**Rencontre -** Culture et prison. Laboratoires, inventions, possibles
Samedi 12 novembre à 15 h, 17 h 30 et 20 h 30	**Cinéma -** Projection de films documentaires dans le cadre du cycle « Prison française (1960-2005) : Regards croisés »
Dimanche 13 novembre à 15 h et 17 h 30	**Cinéma -** Projection de films documentaires dans le cadre du cycle « Prison française (1960-2005) : Regards croisés »
Jeudi 17 novembre à 18 h 30	**Conférence -** La prison en images : caricatures et vignettes au XIX^{e} siècle, par Frédéric Chauvaud, université de Poitiers.
Jeudi 17 novembre à 20 h 30	**Cinéma -** Projection de films de fiction dans le cadre du cycle « Prison et fiction : entre tragédie et comédie »
Vendredi 18 novembre à 20 h 30	**Cinéma -** Projection de films de fiction dans le cadre du cycle « Prison et fiction : entre tragédie et comédie »
Samedi 19 novembre à 17 h 30 et 20 h 30	**Cinéma -** Projection de films de fiction dans le cadre du cycle « Prison et fiction : entre tragédie et comédie »
Dimanche 20 novembre à 17 h 30	**Cinéma -** Projection de films de fiction dans le cadre du cycle « Prison et fiction : entre tragédie et comédie »

Agenda

Lundi 21 novembre à 20 h 30	**Cinéma -** Projection de films de fiction dans le cadre du cycle « Prison et fiction : entre tragédie et comédie »
Vendredi 25 novembre à 20 h 30	**Concert -** Daniel Darc et Alexandra Roos
Samedi 26 novembre à 15 h	**Projection, Conférence et lecture** Oscar Wilde : du procès à l'enfermement
Les 9 et 10 décembre à 20 h 30, le 11 Décembre à 16 h	**Théâtre -** *Le Condamné à mort* de Jean Genet

Journée-débat « Musée-musées »

Samedi 5 novembre de 10 h à 18 h

Nef de Fontainebleau
© Pierrette Nivet/ Ministère de la Justice

Journée débat « musée-musées »

Programmation
Catherine Pontet

Tarifs
- 6 €
- 5 € (réduit)
- 3,50 € (jeunes et solidarité)

Entrée libre
dans la limite des places disponibles pour les titulaires de la carte Louvre jeunes et les étudiants en art et architecture, sur présentation d'un justificatif, durant la demi-heure précédant la manifestation.

L'architecture pénitentiaire : espace social ?

La conception des prisons véhicule le projet d'une société, ses utopies comme ses faces les plus sombres. Il est donc intéressant d'opérer une mise en perspective historique de l'espace carcéral avant d'aborder la réflexion autour des concepts et projets mis en œuvre aujourd'hui, toujours marqués par la difficile conciliation de deux exigences : garder et réinsérer.

10 h
Ouverture

10 h 15
Introduction
par Robert Badinter.

10 h 45
La prison dans ses murs : histoire de l'institution
par Jean-Claude Vimont, historien.

Il est maître de conférences d'histoire contemporaine, directeur du département d'histoire de l'Université de Rouen. Outre sa thèse de doctorat publiée sous le titre *La prison politique en France. Genèse d'un mode d'incarcération spécifique. XVIII-XX*e *siècles* chez Anthropos en 1993, il a publié *Punir autrement. Les prisons de Seine-Inférieure pendant la Révolution*, Rouen, 1989, et *La prison, à l'Ombre des hauts murs*, Paris, Gallimard, 2004. Quatre catégories pénales retiennent son attention : les détenus politiques, les internés civils, les mineurs de justice et les multirécidivistes relégués en métropole après 1938. Il s'interrogera sur les différents « temps des prisons » selon qu'on privilégie la longue durée nécessaire pour évoquer l'architecture ou un temps plus court pour aborder les réformes, les crises politiques… et tentera de présenter les grandes étapes, depuis l'invention de la prison, jusqu'aux hésitations actuelles sur le sens même de l'incarcération.

11 h 15
La prison cellulaire,
naissance d'un programme architectural
par Fabienne Doulat, doctorante, Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Elle achève une thèse consacrée à l'architecte Guillaume-Abel Blouet (1795-1853) et est l'auteur de plusieurs travaux sur l'architecture carcérale, notamment *La prison et son architecture*, dans *Archi Créé, n°295* (2000) et *L'architecture pénitentiaire de l'Ancien Régime à nos jours*, étude commandée par le Ministère de la Justice (2001). Elle évoquera la naissance de l'architecture cellulaire en 1836, fortement

inspirée par le Panoptique de Bentham et les prisons étrangères, principalement anglaises et américaines et soulignera l'importance de cette période qui constitue une étape fondamentale de l'histoire de l'architecture carcérale.

Prison de Meaux-Chauconin, architecte: architecture-studio

11 h 45

Abbayes, châteaux…
la réutilisation carcérale des biens nationaux
par Christian Carlier, historien.

Docteur en histoire, directeur des services pénitentiaires, professeur chargé de cours à l'ENAP il est chargé de mission auprès du directeur de l'administration pénitentiaire et dirige la cellule Histoire. Auteur de nombreux ouvrages, il a notamment publié aux Editions de l'Atelier sa thèse consacrée à la justice des mineurs, sous le titre *La prison aux champs. Les colonies pénitentiaires dans le Nord de la France,* et en 1998, *Histoire de Fresnes, prison-modèle,* Editions Syros-La Découverte.

Le cas de l'abbaye cistercienne de Clairvaux
par Jean-François Leroux.

Président de l'association pour la renaissance de l'abbaye de Clairvaux, il est aussi maire de Bar-sur-Aube. Il évoquera l'histoire de l'abbaye de Clairvaux, ses bâtiments qui disent la double histoire du site, son grand mur de trois kilomètres qui a protégé l'enfermement volontaire des cisterciens pendant sept siècles et qui est devenu depuis 200 ans le symbole de l'enfermement imposé aux condamnés de la plus célèbre prison de France.

Grille de la maison d'arrêt d'Epinal
© Laurent Lesueur/DAP
/Ministère de la Justice

12 h 15

De la prison au musée : avatars d'une maison d'arrêt
par Catherine Prade, conservateur du Musée National des Prisons de Fontainebleau.

Archiviste-paléographe, ancien directeur du musée privé de la Serrure, Catherine Prade est depuis 1991 conservateur du musée national des Prisons à la direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice. Elle est l'auteur de plusieurs articles parmi lesquels *L'impossible musée ? 1889-2005, le musée national des Prisons,* dans la Revue d'histoire pénitentiaire, vol 3, 2005.
Elle évoquera le musée qui, reprenant l'idée d'un musée pénitentiaire imaginé à l'occasion de l'exposition universelle de 1889, a été créé le 17 septembre 1995 par le ministère de la Justice dans l'ancienne maison d'arrêt de Fontainebleau. Construite en 1856 à proximité du tribunal, fermée en 1990, cette petite prison cellulaire est inscrite à l'Inventaire depuis 1996. Le bâtiment est la première pièce des collections pénitentiaires, et la déclinaison des 45 cellules de 9 m^2, disposées sur deux étages de coursives de part et d'autre d'une haute nef de détention, est l'élément principal du discours muséographique.

15 h

Introduction à la période moderne et contemporaine
par Christian Demonchy, architecte.

Il a fait l'essentiel de sa carrière dans l'agence d'architecture « Noëlle Janet - Christian Demonchy », créée en 1969. Après avoir travaillé sur l'architecture de loisir, Noëlle Janet et Christian Demonchy conçoivent à partir de 1984 plusieurs établissements pénitentiaires comme celui de Mauzac en Gironde (1984-1986) dans le cadre du programme 13000 (13000 places de détention). Ils sont lauréats de la zone Nord, comprenant 6 prisons. En 1992/1995, ils réalisent le centre pénitentiaire de Ducos en Martinique. En 1995/1997, Christian Demonchy participe à un groupe de travail mandaté par le ministère de la Justice dont la mission est de faire une analyse critique de l'architecture carcérale existante et de dégager des orientations pour les prochains programmes. Il a publié *L'institution mal dans ses murs*, dans *La prison en changement*, sous la direction de Claude Veil et Dominique Lhuilier, Edition Erès, 2000 et *L'architecture des prisons modèles françaises*, dans *Gouverner, enfermer ?* sous la direction de Philippe Artières et Pierre Lascoumes, Presses de Sciences Po, 2004.
Selon lui la prison actuelle doit sa modernité au fait que, depuis la Révolution, elle est devenue un lieu d'exécution des peines. De cette nouvelle fonction aurait dû naître la spécificité de l'architecture dite « pénitentiaire ». Il n'en a rien été : la nouvelle architecture carcérale s'est développée exclusivement dans les maisons d'arrêt destinées aux prévenus en attente de jugement. Elle est avant tout une architecture de salles d'attente individuelles, baptisées cellules pour les besoins du discours pénitentiaire.

15 h 30

Débat : quelles propositions,
quelles réponses aujourd'hui ?
Avec la participation de : Guy Autran, architecte, urbaniste.
Modéré par Gérard Muteaud, *Nouvel Observateur*.

Guy Autran a conçu l'école d'administration pénitentiaire d'Agen et le palais de Justice de Fort-de-France. Après la maison d'arrêt d'Epinal, dans le cadre du programme 13000 il a construit 7 établissements pénitentiaires, puis ceux de Martinique et de Guyanne . Il vient de réaliser 3 établissements dans le cadre du Programme 4000. Il s'interrogera sur la gageure que constitue pour l'architecte le dessin d'une prison qui met en jeu l'essentiel « le statut de l'homme dans la société ».

Alain Bretagnolle, Architecture-Studio
Lauréat de la deuxième phase du programme 4000 (Toulon-La Farlède, Liancourt et Meaux-Chauconin) et du Palais de Justice de Caen, Architecture-Studio aborde la question de l'humanisation des conditions de détention à travers les trois dimensions sémantique, sociale et sensible de l'architecture « Concevoir une prison, c'est tenter une expérience incommunicable et irréductible à aucun modèle »

Adrien Fainsilber, architecte
Il est lauréat en 2004, pour quatre établissements pour mineurs. Son intervention portera sur le thème : le choix d'éduquer**.** Conçus pour concilier sanction pénale et éducation, ces établissements reçoivent des mineurs délinquants pour une durée moyenne de 2 mois et demi. Lieu de vie qui s'organise autour de l'école, des activités sportives, socio-culturelles et artistiques, ils sont conçus dans une double optique éducative et sécuritaire que doit concilier l'architecture.

Pierre Vurpas, architecte
Il est actuellement en phase d'études pour la maison d'arrêt de Bonneville et a construit trois établissements pour mineurs (Quievrechain, Chauconin, Meyzieux) Pour ces derniers, il a particulièrement réfléchi sur le statut du mur d'enceinte qui est au cœur de la problématique de l'enfermement. Affirmé de l'extérieur, il doit disparaître à l'intérieur pour devenir « un mur habité ».

Quang-dang Tran, ingénieur/architecte
Directeur adjoint de l'Agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la Justice, il a suivi l'achèvement du programme 4000 et le lancement des nouveaux programmes**.** Au delà de la réponse quantitative à la question, controversée, de la vétusté et de la surpopulation carcérale, il s'interrogera sur les évolutions qualitatives apportées par les programmes successifs de construction depuis 1986.

Claude Leroy
Neuro-psychiatre, directeur de recherches honoraire du laboratoire d'éco-éthologie humaine de l'institut Marcel Rivière et président d'honneur de la ligue française pour la santé mentale, il a été professeur de psychologie et d'anthropologie de l'espace-temps à l'Ecole Spéciale d'Architecture. Il a consacré une partie de son enseignement à l'architecture carcérale, intitulée« L'Espace-temps des prisons, un exemple des contraintes d'un programme architectural ».

17 h

Synthèse et conclusion par Robert Badinter
La conception des prisons véhicule le projet d'une société, ses utopies comme ses faces les plus sombres. Il est donc intéressant d'opérer une mise en perspective historique de l'espace carcéral avant d'aborder la réflexion autour des concepts et projets mis en œuvre aujourd'hui, toujours marqués par la difficile conciliation de deux exigences : garder et réinsérer.

Conférences

La prison : utopies et réalités

Lundi 7 novembre à 18 h 30

Enfermer et punir
par Robert Badinter.

Jeudi 10 novembre à 18 h 30

Y a-t-il une bonne prison ? Les débats du XIX^e siècle
par Michelle Perrot, université Paris-VII.

Jeudi 17 novembre à 18 h 30

La prison en images : caricatures et vignettes au XIX^e siècle
par Frédéric Chauvaud, université de Poitiers.

Horace Vernet : « Les Forçats », lithographie, 23x15. 1840 © Ministère de la Justice / Direction de l'administration pénitentiaire / Musée national des Prisons

Conférences

Programmation
Marcella Lista

Tarifs
- 4 €
- 3 € (réduit)
- 2,50 € (jeunes et solidarité)

Colloque

Mercredi 9 novembre
de 9 h 45 à 19 h

Photographie, prison, pouvoir : Politiques de l'image carcérale

En collaboration avec Thomas Y. Levin, Princeton University.

(anonyme) Portraits de prisonniers
© 1880, Grande-Bretagne, DR

Notre société n'est pas celle du spectacle, mais de la surveillance; sous la surface des images, on investit les corps en profondeur ; derrière la grande abstraction de l'échange, se poursuit le dressage minutieux et concret des forces utiles ;
les circuits de communication sont les supports d'un cumul et d'une centralisation du savoir ;
le jeu des signes définit les ancrages du pouvoir ;
la belle totalité de l'individu n'est pas amputée, réprimée par notre ordre social, mais l'individu y est soigneusement fabriqué, selon toute une tactique des forces et des corps.

Michel Foucault, *Surveiller et punir*. Naissance de la prison, Paris, 1975

Colloque

Programmation
Marcella Lista
avec Sophie Beckouche

Entrée libre
dans la limite des places disponibles

Si, comme certains ont pu le soutenir, les photographies de la prison militaire d'Abou Ghraib marquent le moment où l'image numérique est devenue partie prenante de l'histoire de la photographie (dans sa capacité à documenter, à provoquer un débat critique), elles constituent aussi le tout dernier chapitre d'une relation de longue date entre la photographie et les prisons. Parmi ses nombreuses fonctions, la photographie a servi – depuis son invention même – de technologie du contrôle de l'Etat, intimement liée aux pratiques de l'administration pénitentiaire. Depuis le cliché d'identité qui a toujours marqué le passage du seuil de la prison et les techniques de classification proto-biométriques par la photographie, instaurées par Alphonse Bertillon, grâce auxquelles l'Etat a considérablement augmenté son habilité à identifier et à poursuivre les criminels, la photographie s'est présentée comme une véritable technologie du pouvoir, de la surveillance et de l'emprisonnement. Et cependant, la photographie peut aussi devenir l'instrument inverse, parvenant à éclairer la situation critique des prisonniers, à révéler les abus de pouvoir et les conditions inhumaines d'incarcération. Cette dimension de la photographie comme témoin accusateur connaît, avec l'image numérique et ses conditions particulières de production (par exemple les téléphones mobiles avec appareil photographique intégré), et de dissémination (notamment le cyber-espace), une évolution certaine. L'imagerie numérique permet-elle de réévaluer ce que Christian Phéline a nommé « l'image accusatrice » ?

Thomas Levin est théoricien de la culture et des médias. Ses essais sur l'esthétique, le film, les médias sont parus entre autres dans *October*, *Texte zur Kunst*, *Les Cahiers du Musée national d'art moderne*. Il a participé à l'exposition sur les Situationnistes organisée au Centre Pompidou en 1989 et a été le commissaire de l'exposition « CTRL [Space] : Rhetorics of Surveillance from Bentham to Big Brother », au ZKM (Zentrum für Kunst und Medientechnologie) en 2001, Karlsruhe, dont il a aussi dirigé le catalogue. Il propose dans ce colloque, une réflexion sur les implications de la photographie dans le système carcéral et les retournements militants de l'image : depuis la photographie judiciaire au XIX^{e} siècle, jusqu'au pouvoir contestataire de la photographie d'auteur et du photoreportage. La question du médium et de ses évolutions à travers les techniques du film, de la vidéo et du numérique, ainsi que la capacité des artistes à interroger le rôle de l'image dans les pratiques du contrôle de l'Etat, sont partie prenante d'un débat ancré dans l'actualité.

Nouvelles perspectives sur l'histoire de la photographie carcérale

9 h 45

Ouverture du colloque

par Par Thomas Y. Levin, Princeton University et Marcella Lista, musée du Louvre.

10 h

Remarques sur l'hitoire des stratégies photographiques de capture du criminel

par Susanne Regener, Danish University of Education, Copenhague.

(anonyme) Joliet Penitentiary, États-Unis ©.1890-1920, DR

Susanne Regener est historienne des médias. Par une approche anthropologique de la culture visuelle, elle développe une étude des technologies et des idéologies de l'identification, depuis l'anthropométrie du XIX^{e} siècle jusqu'aux « vision-machines » contemporaines. Outre son principal ouvrage, *Fotografische Erfassung: Zur Geschichte medialer Konstruktionen des Kriminellen* (Wilhem Fink Verlag, Munich, 1999), elle est l'auteur de nombreux essais sur les images produites par la criminologie, parus dans la revue *Crime, Histoire et Sociétés*, et dans divers ouvrages collectifs, dont : « Facial Politics : Bilder des Bösen nach dem 11 September », *Das Gesicht ist eine starke Organisation* (dir. P. Löffler/L. Scholtz), Cologne, 2004.

10 h 40

Figures photographiques du criminel en Italie, de la criminologie à la police d'identification (1880-1930)

par Ilsen About, EHESS, Paris/IUE, Florence.

Ilsen About est historien, chercheur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris) et à l'Institut Universitaire Européen (Florence) ; il prépare un doctorat sur les pratiques policières d'identification en France et en Italie (1890-1940) et étudie les usages de la photographie signalétique dans les discours criminologiques et les services de police scientifique. Ses recherches portent également sur les photographies des camps de concentration ; il a contribué au catalogue de l'exposition *Mémoire des Camps* (Hôtel de Sully, Paris, 2001) et est commissaire de l'exposition *La Part visible des camps : les photographies du camp de concentration de Mauthausen* (Hôtel de Rohan, Paris, jusqu'au 28 novembre 2005).

11 h 20

Une chambre noire en prison : photographies par les prisonniers, Joliet Penitentiary, Etats-Unis, 1890-1920

par Noam M. Elcott, Princeton University.

Critique d'art basé à New York, Noam Elcott prépare un doctorat en histoire de la photographie à l'université de Princeton.

Fiona Tan, *Correction,* 2004, installation vidéo couleur commissionnée par The Museum of Contemporary Art, Chicago, The New Museum of Contemporary Art, New York, et The Hammer Museum, Los Angeles © Fiona Tan, courtesy of the artist and FrithStreet Gallery, London.

A la fin des années 1960, la population dans les prisons américaines s'élevait à près de deux cent mille détenus. Elle dépasse aujourd'hui deux millions et deux cent mille. Cette population est plus élevée que dans tout autre pays et représente un quart du nombre total de prisonniers dans le monde. Au cours de la dernière décennie, plus de 350 prisons ont été construites sur le sol américain et plus d'un demi million de lits ont été ajoutés aux prisons existantes. « Correction » offre un petit aperçu, un échantillon de la population pénale actuelle aux Etats-Unis. Dans quatre institutions pénitentiaires de la Californie et de l'Illinois, les détenus et les surveillants ont été approchés et ont pris part à ce projet sur une base de volontariat. Plus de trois cents portraits ont été filmés durant l'été 2004. Toutes les personnes visibles dans l'installation sont soit des prisonniers, soitdes gardiens de prison. Fiona Tan

Ses recherches portent particulièrement sur la photographie sans caméra dans l'avant-garde, en tant que frontière entre l'art et la technologie dans l'entre-deux-guerres. Il a récemment dirigé à l'université de Princeton le colloque « The Ends of Tradition ». On compte parmi ses publications un essai sur la relation entre la photographie et le texte dans les œuvres de W. G. Sebald (*Germanic Review*, Summer 2004) et plusieurs articles sur les intersections de la photographie et des nouveaux médias dans l'art contemporain.

12 h

Portraits dans la durée : images vidéo de prisonniers et de gardiens

Fiona Tan, artiste, Amsterdam, auteur de l'installation vidéo *Correction* (2004), en discussion avec Thomas Levin.

Née en Indonésie d'un père chinois et d'une mère Australienne, Fiona Tan a suivi des études d'art en Allemagne et aux Pays-Bas. Elle mêle dans son travail ses propres images (photographie et film) et des documents d'archives, afin d'explorer le sujet comme identité et mémoire. Au-delà de l'image, son œuvre joue avec la perception dans la durée, en mixant et en transformant les images et en leur assignant une nouvelle place, un nouveaux rôle et un nouveau point de vue.
Questionnant la tradition de la photographie judiciaire et de ses usages par le système carcéral, son installation vidéo *Correction* aborde de manière critique les notions d'identité et de représentation.

Témoignage et activisme par l'image

14 h 30

Images de la révolte : témoignages et diffusion en France, en Italie et aux Etats-Unis dans les années 1970.

par Philippe Artières, CNRS/Centre Michel Foucault, Paris

Philippe Artières est chercheur en histoire au CNRS (CHR-EHESS), chercheur associé à l'IMEC et directeur du Centre Michel Foucault. Ses recherches portent sur la documentation de la vie carcérale aux XIX^{e} et XX^{e} siècles, et sur les liens entre médecine et criminologie. Parmi ses principales publications autour de ce sujet : le recueil *Le Livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909),* Paris, 2000 ; le recueil *Le Groupe d'information sur les prisons : archives d'une lutte, 1970-1972,* Paris, 2003 ; le collectif *Gouverner, enfermer : la prison, modèle indépassable ?* (co-dirigé avec Pierre Lacousmes), Paris, 2004 ; l'étude sur les tatouages et la criminologie d'Alexandre Lacassagne, *A Fleur de peau : médecins, tatouages et tatoués : 1880-1910,* Paris, 2004.

15 h 10

**Projection : *Les Prisons aussi*, 1973, film nb.,
réal: Hélène Châtelain et René Lefort,
suivie d'une discussion avec Hélène Châtelain.**

Ecrivain et cinéaste, Hélène Châtelain a consacré plusieurs travaux aux problématiques de l'univers carcéral, jusqu'à son dernier film, *Goulag* (2005), qui associe à des images d'archives des entretiens avec des survivants des goulags soviétiques. *Les Prisons aussi*, réalisé en 1973, est un document audiovisuel unique qui restitue l'esprit des actions du Groupe d'Information sur les Prisons, fondé en 1971 par Michel Foucault : la parole est donnée aux détenus et aux surveillants, l'opinion des passants de la rue est sollicitée à propos des conditions de détention et de l'agitation qui a conduit aux révoltes de 1971. Mêlant images fixes de photoreportage, entretiens filmés et vues extérieures de divers établissements pénitentiaires en France, le film met à l'épreuve, par l'image, les tabous et des interdictions qui masquent la réalité carcérale.

15 h 50

Projection : *Ich glaubte Gefangene zu sehen*
[*Je croyais voir des prisonniers*],
2000, film vidéo, coul. et nb, réal:Harun Farocki.
Présentée par Hubertus von Amelunxen,
Ecole européenne supérieure de l'Image, Angoulême.

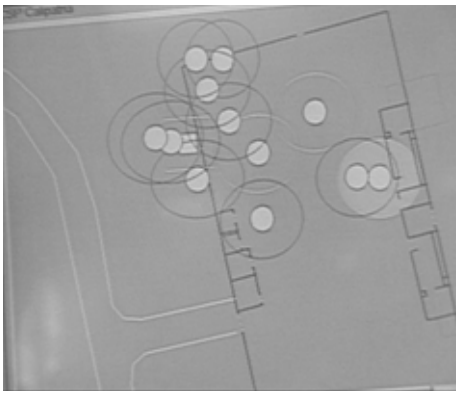

Harun Farocki, Ich glaubte Gefangener zu sehen, 2000, film vidéo coul. et nb.
© Harun Farocki.

Harun Farocki est un artiste établi à Berlin. Formé à la dramaturgie, au journalisme et aux sciences sociales, fondateur de la revue *Filmkritik*, et enseignant à l'Ecole supérieure d'art de Berlin, il a développé depuis la fin des années 1970 une œuvre filmique engagée. *Ich glaubte Gefangene zu sehen* est un montage critique d'images récupérées à partir de différentes sources visuelles qui documentent la réalité carcérale : images de surveillance vidéo, films didactiques pour la formation des gardiens de prison, images numériques permettant de tracer les déplacements des détenus. Plus récemment, ses œuvres on été produites aussi pour la télévision et en tant qu'installations dans des expositions multimédias.
Fondateur et directeur de l'Ecole internationale pour les Nouveaux médias de Lübeck, Hubertus von Amelunxen est philosophe et théoricien de la photographie. Il a été l'éditeur de la revue *Fotogeschichte* et commissaire de plusieurs expositions de photographie. Ses travaux reposent sur une approche transdisciplinaire des nouveaux médias, ouverte sur le champ politique et social. Il a notamment participé au catalogue *Face à l'Histoire 1933-1996. L'artiste moderne devant l'événement historique* (Centre Pompidou, Paris,1996), et publié *Theorie der Fotografie IV*, 1980-1995 (Munich, 2000) ; *Allegorie und Photographie : Untersuchen zur Französischen Literatur des 19. Jahrhundert* (Mannheim, 1992) ; (avec Andrei Ugica)*Television/Revolution. Das Ultimatum des Bildes* (Marburg, 1990)

16 h 30

Abou Ghraib, des images arrachées au désastre Pouvoirs de la transmission en régime numérique

par André Gunthert, EHESS, Paris.

Historien de la photographie, André Gunthert enseigne à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, où il a créé le laboratoire d'Histoire visuelle contemporaine. Il est le fondateur et rédacteur en chef de la revue *Etudes photographiques*, éditée par la Société française de photographie (Paris). Ses travaux, portent sur l'historiographie de la photographie et s'intéressent aux croisements les plus récents des technologies numériques et des usages iconiques. Il propose ici une réflexion sur les usages politiques de l'image numérique, à partir du cas médiatique et juridique des photographies de la prison militaire d'Abou Ghraib, diffusées au printemps 2004, déjà évoqué dans « L'image numérique s'en va-t'en guerre. Les photographies d'Abou Ghraib », *Etudes photographiques* n°15, Octobre 2004.

17 h 10

La colonie pénitentiaire: les territoires occupés

par Ariella Azoulay, Bar Ilan University, Tel Aviv.

Ariella Azoulay enseigne la culture visuelle et la philosophie contemporaine. Commissaire des expositions « The Angel of History » (2000, Hertzelya Museum of Art, ad Hamishkan Le-Omanut, Ein Harod) et « Everything could be seen » (2004, Um El Fachem Art Gallery), elle est l'auteur de divers films documentaires, dont *I also Dwell Among Your Own People : Conversations with Azmi Bishara* (2004). Ses travaux sur la photographie, notamment son dernier ouvrage, *Death's Showcase : The Power of Image in Contemporary Democracy* (MIT Press, 2003), interrogent les problèmes de réception, et notamment l'instrumentalisation de l'opinion publique par l'image et sa diffusion.

17 h 50

Débat

Vendredi 4 novembre 2005 à 20h

Soirée d'art contemporain « Faces à faces »

Entrée libre
dans la limite des places disponibles

En complément de programme, l'auditorium du Louvre reçoit exceptionnellement Elizabeth Diller et Ricardo Scofidio, architectes, New York :

L'œuvre multiple du duo d'architectes visionnaires Elizabeth Diller et Ricardo Scofidio se réfère, entre autres, à la relation établie de longue date entre l'architecture, la vision panoptique et la surveillance. Travaillant avec les notions de captation, de contrôle visuel, de spectacle et de pouvoir, leurs projets relèvent tant de l'architecture que de la performance et de l'installation multimédias.

Cinéma

Films documentaires

Du jeudi 10 au dimanche 13 novembre 2005

« Prison française (1960-2005) : Regards croisés »

Une sélection de films documentaires qui témoignent à la fois de l'évolution du regard de la société française sur l'univers carcéral et de la multiplicité des approches ou des dispositifs développés par les réalisateurs pour tenter de rendre compte avec rigueur de la réalité sociale et de l'expérience humaine de l'enfermement.

Jeudi 10 novembre à 20 h 30

Sirine

Fr., 2004, coul., 6min, réal. : Khalid.

Court métrage réalisé par un jeune détenu dans le cadre de l'atelier animé par l'association « Les Yeux de l'ouïe », créée par la réalisatrice Anne Toussaint.

Les courtes peines

Fr., 1963, n.b., 31 min, réal. : Frédéric Pottecher et Charles Brabant (série *Les Prisons*).

Les longues peines

Fr., 1963, n.b., 27 min, réal. : Frédéric Pottecher et Charles Brabant (série *Les Prisons*).

L'homme, la réforme

Fr., 1963, n.b., 26 min, réal. : Frédéric Pottecher et Charles Brabant (série *Les Prisons*).

Trois épisodes d'une série qui contribua à une réforme de la politique pénitentiaire. Pour la première fois, une équipe de télévision pénètre dans l'univers carcéral et s'enquiert des conditions de vie des détenus.
La notoriété de Frédéric Pottecher, critique judiciaire rigoureux très apprécié du grand public, et la diffusion de cette série à la télévision nationale à 20 h 30 ont provoqué alors un intérêt inédit pour la situation des prisons françaises.

Duras à la Petite Roquette

Fr., 1967, coul., 12 min, réal. : Jean-Noël Roy (série *Dim Dam Dom*), crée en 1965 par Daisy de Galard.

Dans ce document, Marguerite Duras pose des questions très directes à la première directrice de prison française, la prison de femmes de la Petite Roquette dans le 11e arrondissement. Il y est question des différents aspects de son métier et de ses rapports avec les détenues.

Cinéma et rencontre

Programmation
Christian Longchamp
Pascale Raynaud
Isabelle Jacquot
Gianne Franceschini

Tarifs cinéma (films documentaires et films de fiction)
- 6 €
- 5 € (réduit)
- 3,50 € (jeunes et solidarité)

Vendredi 11 novembre à 18 h 30

La Brèche

Fr. 1993, coul., 52 min, réal. Alain Moreau

Nicolas Frize a tenté une expérience musicale dans la prison de haute surveillance de Saint Maur. Pendant trois mois, une vingtaine de prisonniers, sélectionnés par le compositeur, ont suivi un stage de formation d'ingénieur du son, puis, accompagnés de musiciens professionnels, participé à la création d'une œuvre : *Passion profane.*

Samedi 12 novembre à 15 h

La Santé, une prison dans la ville

Fr, 1985, coul., 23 min, réal. : Isabelle Martin

Des riverains témoignent de la relation qu'ils ont développée avec la prison parisienne de La Santé et avec quelques détenus. Des femmes de prisonniers évoquent leur vie, leur attente à proximité de la prison.

Sans elle(s)

Fr., 2001, coul., 59 min, réal. : Anne Toussaint et Hélène Guillaume

Sept détenus de la maison d'arrêt de la Santé évoquent l'absence, la violence de la distance, la difficulté de vivre éloignés des femmes. Chacun a réalisé une séquence de ce film.

Samedi 12 novembre à 17 h 30

Suspendu

Fr., 2004, coul., 6 min, réal. : Saïd

Court métrage réalisé par un jeune détenu dans le cadre de l'atelier animé par l'association « Les Yeux de l'ouïe ».

De jour...comme de nuit
© D.R/ Archivesdu 7e art.

De jour… comme de nuit

Fr., 1992, coul., 109 min, réal. : Renaud Victor

Une immersion complète dans la vie quotidienne des prisonniers de la prison des Baumettes à Marseille. C'est cette approche de plusieurs mois qui a permis de dépasser le stade du simple témoignage et de révéler, à travers le miroir grossissant qu'est la prison, certains mécanismes qui régissent notre société.

Samedi 12 novembre à 20 h 30

9m² pour deux

Fr., 2005, coul., 94 min, réal. : Joseph Césarini et Jimmy Glasberg

9 m², c'est la superficie d'une cellule que partagent deux détenus le temps de leur incarcération en maison d'arrêt. Le film raconte l'intimité de cette cohabitation forcée en une série de moments forts : amitié, indifférence, confrontation, solitude… Ce film a été réalisé dans le cadre d'une « expérience cinématographique » menée par l'association « Lieux Fictifs » dans les Ateliers Audiovisuels du Centre Pénitentiaire de Marseille. Film inédit. Avant-première en présence de l'équipe du film.

Dimanche 13 novembre à 15 h

Les Prisons aussi

Fr., 1973, coul., 92 min, réal. : Hélène Châtelain et René Lefort (GIP)

Composé de témoignages d'anciens prisonniers et d'ouvriers, ce film à charge sur la situation carcérale française au début des années 1970 est également un témoignage passionnant des activités du Groupe d'information sur les prisons (GIP), animé notamment par Michel Foucault.

P(h)omme

Fr., 2004, coul., 7 min, réal. : Mourad

Court métrage réalisé par un jeune détenu dans le cadre de l'atelier animé par l'association « Les Yeux de l'ouïe ».

Dimanche 13 novembre à 17 h 30

Jean-Louis Comolli et Michel Surya à La Santé

Fr., 1996, coul., 120 min, réal : Alain Moreau (série *Télérencontres*)

Documentaire sur la rencontre organisée par Alain Moreau à La Santé et diffusée en direct sur la télévision locale de la maison d'arrêt. Deux intellectuels discutent avec des détenus de la représentation des prisons dans les médias, au cinéma.

Cinéma

Films de fiction

Du jeudi 17 au lundi 21 novembre 2005

« Prison et fiction »

L'univers carcéral n'a cessé d'intéresser le cinéma de fiction. C'est un espace romanesque fertile habité par ses personnages de criminels, de malfaiteurs ou d'insurgés, avec leurs parcours forcément atypiques, à rebours des figures que la société se donne pour modèles.
Les unités de lieu, d'action et de temps qui régissent la vie des détenus et du personnel pénitentiaire font de la prison un lieu propice à la tragédie.
Chez le prisonnier, le désir de liberté que la réclusion nourrit et la volonté de plier la rudesse du réel à sa propre volonté en échafaudant des projets d'évasion donnent aux cinéastes une matière riche, fertile en aventures individuelles ou collectives, risquées, à suspense.
Par les descriptions de la brutalité de la vie carcérale, des cellules surpeuplées, ou des suicides, certains réalisateurs se sont également servis de la fiction pour dénoncer ces réalités sociales.
Ce programme, qui propose une sélection de quelques uns des films les plus originaux parmi ceux consacrés à la prison et à l'enfermement, ne pouvait écarter les interprétations burlesques de l'évasion des plus grands comiques du cinéma muet. Contrepoint aux destinées tragiques ou héroïques, les

tentatives d'évasions sont des aventures rocambolesques ou incongrues. L'irréalité des situations donne libre cours à des suites de gags où sont caricaturés aussi bien l'appareil judiciaire, les forces de police que la figure du prisonnier.

Jeudi 17 novembre
à 20 h 30

L'année du second centenaire [The second Hundred Years]

E.-U., 1927, n.b., muet, 23 min, réal. : Fred L. Guiol
Avec Stan Laurel, Oliver Hardy, Stanley Sandford…

Deux détenus (Laurel & Hardy) s'échappent en creusant un tunnel qui les conduit directement dans le bureau du directeur de la prison. Suite de quiproquos hilarants qui placent le tandem comique face à des situations extravagantes. La liberté semble toujours à portée de main. La malchance les conduit chaque fois en cellule.

Le Trou

Le trou © D.R/ Archives du 7e art.

Fr., 1960, n.b., 121 min, réal. : Jacques Becker
Avec Michel Constantin, Jean Keraudy, Philippe Leroy, Raymond Meunier…

Adapté du récit de José Giovanni, *Le Trou* raconte la tentative d'évasion de cinq détenus de la prison de La Santé. D'une haute qualité formelle – beauté des cadrages, efficacité du montage, originalité du son – ce film est bâti de telle sorte que nous avons le sentiment de participer réellement à une aventure collective, nous éprouvons l'attente, la crainte, le désir, le suspense qui sont ceux des personnages interprétés par des comédiens non professionnels.
Sorti quelques semaines après la mort prématurée de Jacques Becker, ce chef-d'œuvre a été défendu par François Truffaut et la Nouvelle Vague contre les attaques de ceux qui considéraient qu'il héroïsait les détenus.

Vendredi 18 novembre
à 20 h 30

Malec champion de golf [Convict 13]

E.-U., 1920, n.b., muet, 21 min, réal. : Buster Keaton et Edward F. Cline
Avec Buster Keaton, Sybil Seely, Joe Roberts, Edward F. Cline…

Les démons de la liberté
© D.R/ archive du 7e art.

Buster joue au golf lorsqu'il est assommé par un prisonnier en cavale. Celui-ci lui vole ses vêtements. La police arrête Buster et le jette en prison. Il apprend alors qu'il doit être pendu le lendemain. Il réussit à voler un garde, passe ses vêtements, mais un autre détenu prend en otage tous les gardes de la prison…

Les Démons de la liberté [Brute Force]

E.-U., 1947, n.b., 98 min, réal. : Jules Dassin
Avec Burt Lancaster, Hume Cronyn, Charles Bickford, Howard Duff…

Dans un pénitencier surpeuplé, le gardien en chef fait régner une telle violence que des détenus décident de se venger et projettent de s'évader coûte que coûte. Burt Lancaster interprète ici son deuxième rôle au cinéma. Il mène une rébellion violente, acharnée qui ne pourra pas éviter le bain de sang.
Un film sombre qui montre la dureté des rapports entre détenus et personnel pénitentiaire, et le désir irrépressible de liberté.

Samedi 19 novembre à 17 h 30

Prisonnier [Detained]

E.-U., 1924, n.b., muet, 14 min, réal. : Percy Pembroke et Joe Rock
Avec Stan Laurel, Julie Leonard et Agnes Avers

Film tragi-comique. Stan Laurel est incarcéré par erreur. Il tente de s'évader, mais se retrouve dans le quartier des condamnés à mort. La malchance prend alors un tour terrifiant : il s'assied par accident sur une chaise électrique, puis, la corde au coup, est hissé au bout d'une potence.

La Maison morte [Mertvyi Dom]

URSS, 1932, n.b., 88 min., réal. : Vassili Fedorov
Avec Nikolai Hmelev, Nikolai Podgorni…

En 1850, à vingt-huit ans, Fedor Dostoievski est arrêté pour participation un groupe révolutionnaire de Petrachevski. Condamné à mort, il subit (avec d'autres camarades) un simulacre d'exécution. Il croit vivre sa dernière minute lorsqu'on lui apprend qu'il est gracié. Sa peine est commuée en quatre ans de travaux forcés en Sibérie. Cette expérience conduira Dostoievski à écrire en 1859 ses *Souvenirs de la maison des morts*.
Le cinéaste Vassili Fedorov réalisa ce film en pleine purge stalinienne avec la double volonté à la fois de montrer la dureté des bagnes de l'époque tsariste et l'évolution d'un écrivain qui serait passé au cours de sa vie d'une attitude de farouche opposant au pouvoir à celle d'auteur acceptant les honneurs des classes supérieures. Au-delà de sa tentative d'instrumentalisation propagandiste, *La Maison morte* est d'une grande beauté formelle et ses représentations des prisons tsaristes sont saisissantes.

Samedi 19 novembre à 20 h 30

Mémoires de prison [Memórias do Cárcere]

Br., 1984, coul., 185 min, réal. : Nelson Pereira dos Santos
Avec Carlos Vereza, Glória Pires, Nildo Parente, José Dumont, Wilson Grey…

Mémoires de prison
© D.R/ Archive sdu 7e art.

Au Brésil, le soulèvement des militaires de l'Alliance nationale de libération déclenche, en 1936, à la veille de ce qui sera la dictature de l'Estado Novo (1937-1945) de Gétulio Vargas, une vague de répression contre les intellectuels progressistes. Elle atteint Graciliano Ramos, directeur d'école dans une localité du Nordeste et écrivain. Adapté des *Mémoires de prison*

que Ramos rédigea avant de mourir en 1953, le film de Nelson Pereira dos Santos présente l'évolution intellectuelle d'un artiste face à la longue incarcération à laquelle le pouvoir le condamne.

Dimanche 20 novembre à 17 h 30

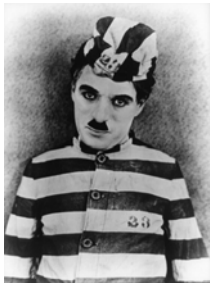

Charlot s'évade
© D.R/ Archives du 7e art.

Charlot s'évade [The Adventurer]

E.-U., 1917, n.b., muet, 31 min, réal. : Charles Chaplin
Avec Charles Chaplin, Edna Purviance, Eric Campbell, Henry Bergman

Hilarante histoire d'évasion où Charlot après avoir creusé un tunnel débouche sur une plage de sable. Une suite de situations improbables au cours de laquelle Charlot se retrouve immanquablement, à sa grande stupeur, en présence de représentants de la loi (policiers, juges…).

Un condamné à mort s'est échappé
© D.R/ Archives du 7e art.

Un Condamné à mort s'est échappé ou Le Vent souffle où il veut

Fr., 1956, n.b., 99 min, réal. : Robert Bresson
Avec François LeTerrier, Charles LeClainche, Maurice Beerblock, Roland Monod, Jacques Ertaud, Jean-Paul Delhumeau…

Arrêté et interrogé par la police allemande pour actes de résistance, le lieutenant Fontaine est incarcéré au Fort de Montluc dans la région lyonnaise. La Gestapo le condamne à mort. Avec le soutien moral des autres détenus, il met au point son évasion. Peu avant celle-ci, un adolescent est placé dans sa cellule. C'est avec lui qu'il entreprend alors de s'échapper.
A la fois quête métaphysique, itinéraire d'une solitude forcée, ce film de Robert Bresson est mondialement cité comme l'un des films les plus exigeants et réussis sur l'univers carcéral.

Lundi 21 novembre à 20 h 30

Alice s'évade [Alice The Jail Bird]

E.-U, 1925, n.b., 8 min, réal. : Walt Disney.

Dessin animé. Alice et son chat sont en prison et n'ont qu'une seule idée: s'échapper.

Femmes en cage
© D.R/ Archives du 7e art

Femmes en cage [Caged]

E.-U, 1950, n.b., 96 min, réal. : John Cromwell
Avec Eleanor Parker, Agnes Moorhead, Ellen Corby, Hope Emerson...

Une jeune femme de dix-neuf ans est incarcérée dans un pénitencier de l'Illinois pour avoir aidé son mari dans une petite affaire de vol. Au contact du monde de la prison, du sadisme de la gardienne en chef, désillusionnée, la violence lui semblant être le seul moyen de survivre, elle devient une véritable criminelle.
Œuvre sombre, sans compromis, ce film, qui fut le premier, consacré à la vie dans une prison de femmes, montre comment la prison détruit les individus que la société a décidé de rejeter.

Rencontre

Vendredi 11 novembre à 20 h 30

Séance gratuite

Culture et prison. Laboratoires, inventions, possibles

La prison n'est pas en dehors de la société, elle en exacerbe même ses caractéristiques. Le cloisonnement, on le sait, y est de règle. Pourtant la prison a une double particularité, celle de réunir dans le même lieu les acteurs de l'art, du savoir, du savoir-faire, du travail et de la santé ; celle, ensuite de contenir une population désemparée et le plus souvent démunie devant toute synthèse de ces interventions extérieures. Si celles-ci s'alignent sur le cloisonnement de l'institution, elles s'épuisent les unes les autres à combler le manque fondamental dont souffrent les détenus ; et le vide ambiant est rempli par le traumatisme de l'infraction, par les conditions violentes et humiliantes de la vie en prison et par l'angoisse devant la durée de l'incarcération.
Face à ces impasses, des gens tentent de faire de la prison, à petite échelle, difficilement, un espace de transversalité, de croisement entre des activités normalement séparées. Des artistes travaillent avec des formateurs professionnels, des psychiatres avec des enseignants, des enseignants avec des artistes, des concessionnaires avec des formateurs, etc. La culture n'est plus un domaine séparé mais une aventure qui s'enracine non seulement dans le même espace mais aussi dans le même temps, le présent des détenus.

Avec Evry Archer, médecin, président de l'ASPMP (Association des secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire), Patrick Chevrier, Juge d'application des peines, Nicolas Frize, compositeur, Gabriel Mouesca, président de la section française de l'OIP (Observatoire international des prisons).
Rencontre animée par Alain Moreau, cinéaste, philosophe.

Projection-rencontre

Vendredi 18 novembre de 16 h à 18 h

Séance gratuite réservée aux classes de lycée assistant à l'une des manifestations du programme « Le Louvre invite Robert Badinter – Regards sur la prison »

Renseignements
auditorium.enseignants@louvre.fr
Delphine Vanhove - 01 40 20 58 23

(Se) représenter la prison

A partir de la 2e

La Brèche, Fr., 1993, coul., 52 min, réal.: Alain Moreau.
Projection suivie d'un débat en présence du réalisateur.

La Brèche, documentaire éclairant consacré à l'action menée par le compositeur Nicolas Frize à la prison de Saint-Maur (Indre) auprès de détenus de longue peine, sera le point de départ d'un débat autour de la manière de représenter et de se représenter la prison d'une part, et des relations entre art et univers carcéral, d'autre part.

Avec le concours de la Délégation académique aux arts et à la culture du rectorat de Paris, de l'Inspection Pédagogique Régionale d'Histoire et de Géographie, et du GENEPI (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées).

Lecture

Lundi 7 novembre
à 20 h 30

Surveiller et punir - Michel Foucault et la prison

Distribution en cours

Lorsque *Surveiller et punir : naissance de la prison* parait en 1975, Michel Foucault s'est engagé depuis plusieurs années dans une action militante, marquée notamment par la création avec Jean-Marie Domenach et Pierre Vidal-Naquet du GIP (groupe d'information sur les prisons), dont le manifeste explique :
« Peu d'informations se publient sur les prisons ; c'est l'une des régions cachées de notre système social, l'une des cases noires de notre vie. Nous avons le droit de savoir, nous voulons savoir. C'est pourquoi, avec des magistrats, des avocats, des journalistes, des médecins, des psychologues, nous avons formé un Groupe d'information sur les prisons.
Nous nous proposons de faire savoir ce qu'est la prison : qui y va, comment et pourquoi on y va, ce qui s'y passe, ce qu'est la vie des prisonniers et celle, également, du personnel de surveillance, ce que sont les bâtiments, la nourriture, l'hygiène, comment fonctionne le règlement intérieur, le contrôle médical, les ateliers ; comment on en sort et ce que c'est, dans notre société, d'être l'un de ceux qui en sont sortis. »

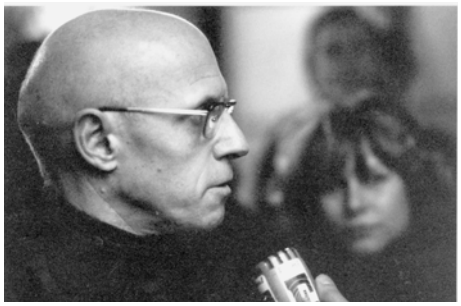

Elie Kagan : Michel Foucault lit la déclaration des prisonniers devant la Chancellerie (17 janvier 1972), Fonds Elie Kagan
© BDIC/MHC

Une relation ambiguë s'établit entre l'engagement militant de l'homme et le travail du théoricien, qui ne cache pas, lors d'un entretien avec G. Amleder en 1971, une volonté de rupture, difficile toutefois à établir, avec une certaine vision du travail intellectuel :
« J'ai constaté que la plupart des théoriciens qui cherchent à sortir de la métaphysique, de la littérature, de l'idéalisme ou de la société bourgeoise n'en sortent point, et que rien n'est plus métaphysique, littéraire, idéaliste ou bourgeois que la manière dont ils essaient de se libérer des théories.
Moi-même autrefois, je me suis penché sur des sujets aussi abstraits et loin de nous que l'histoire des sciences. Aujourd'hui, je voudrais en sortir réellement. En raison de circonstances et d'événements particuliers, mon intérêt s'est déplacé sur le problème des prisons, et cette nouvelle préoccupation s'est offerte à moi comme une véritable issue au regard de la lassitude que j'éprouvais face à la chose littéraire. Cependant, je retrouve là une continuité que j'aurais aimé rompre ».

Un an plus tard, Michel Foucault, encore prudent face à toute volonté de rapprochement entre son engagement et sa réflexion, reconnaît : « J'aimerais bien que l'on n'établisse aucun rapport entre mon travail théorique et mon travail au GIP. J'y tiens beaucoup. Mais il y a probablement un rapport ». Un rapport qu'il définira de nombreuses années plus tard, en 1984 : « J'ai toujours tenu à ce qu'il se passe en

Lectures

Programmation
Isabelle Jacquot

Tarifs
- 8 €
- 6,50 € (réduit)
- 5 € (jeunes et solidarité)

moi et pour moi une sorte d'aller et venue, d'interférence, d'interconnexion entre des activités pratiques et le travail historique que je faisais.
Il me semblait que j'étais d'autant plus libre de remonter haut et loin dans l'histoire que d'un autre côté je lestais les questions que je posais d'un rapport immédiat et contemporain à la pratique ».

Il laisse ainsi entrevoir une méthode originale de réflexion, permettant de mieux appréhender la nature de *Surveiller et Punir* qui, bien plus qu'une simple histoire de l'institution carcérale, propose une perspective novatrice d'analyse du châtiment en termes de fonction sociale complexe. Michel Foucault ouvre ainsi la voie à une redéfinition de la notion même de pouvoir et d'exercice du pouvoir, dont Gilles Deleuze souligne la portée dans son *Post-scriptum sur les sociétés de contrôle*.
Une lecture d'extraits de textes permettra de rendre hommage à cet itinéraire particulier, non pas à une « œuvre » que Michel Foucault a toujours nié avoir constituée, proclamant notamment « je ne conçois pas du tout ce que je fais comme une œuvre, et je suis choqué qu'on puisse s'appeler un écrivain », mais au penseur ancré dans le réel qui affirmait : « Je suis un marchand d'instruments, un faiseur de recettes, un indicateur d'objectifs, un cartographe, un releveur de plan, un armurier… »

Projection, conférence et lecture

Samedi 26 novembre à partir de 15 h 30

Oscar Wilde : du procès à l'enfermement

Oscar Wilde et lord Alfred Douglas dit "Bosie" vers 1893, avec l'aimable autorisation de la William Andrews Clark Memorial Library, University of California, Los Angeles.

15 h 30 Projection

Les procès d'Oscar Wilde [The Trials of Oscar Wilde]

Angl., 1960, coul., 123 min, réal. : Ken Hughes
Avec Peter Finch, Yvonne Mitchell, James Mason, Nigel Patrick, Lionel Jeffries, John Fraser, Sonia Dresdel…

Au sommet de sa gloire, Oscar Wilde attaque en justice le marquis de Queensburry pour l'avoir diffamé en dénonçant publiquement sa relation avec Lord Douglas, le fils du marquis. Sans succès. C'est Wilde au contraire qui va être condamné pour délit d'homosexualité et de sodomie à deux ans de travaux forcés qu'il purgera dans la prison de Reading, dans le sud de Londres.
Ce film qui relate les années du procès et de l'internement de Wilde a eu un grand succès en Angleterre dans les années 1960.

18 h 30 Conférence

Le procès d'Oscar Wilde

par Merlin Holland, petit-fils d'Oscar Wilde.
A l'occasion de la parution des *Minutes du Procès d'Oscar Wilde*, Paris, Stock, 2005.

20 h 30 Lecture

***De profundis* D'Oscar Wilde**

par François Berléand.

Depuis la prison de Reading où il est incarcéré après avoir été condamné à deux ans de travaux forcés pour indécence et sodomie, Oscar Wilde rédige cette longue lettre adressée à son amant, Lord Alfred Douglas. Confession ambiguë, que l'on devine parfois destinée à un public plus vaste que le seul « Bosie » par qui le scandale est venu, mise au point volontiers polémique en même temps qu'apologie d'une renaissance de l'artiste par la découverte de la douleur et de l'humilité, profession de foi d'un homme résigné que la véhémence de certains passages vient cependant troubler, ce *De profundis* exprime avec force la détresse d'un homme en butte à la rigueur d'une société qui refuse d'admettre les provocations d'un esprit jugé trop excentrique.

Théâtre

Vendredi 9 décembre
et samedi 10 décembre
à 20 h 30
Dimanche 11 décembre
à 16 h

Le Condamné à mort

de Jean Genet

Travail conçu et mis en scène par Julie Brochen

Lumières : Dominique Fortin
Avec : Jean-Toussaint Bernard, Félicité Chaton, Antoine Hamel, Cécile Péricone, Irina Solano et Vincent Leterme

Jean Genet incarne la figure d'un poète de « l'envers du monde », d'un monde hors du monde qu'est celui de la prison, des mauvais quartiers, de la marginalité. « Sans doute l'une des fonctions de l'art est-elle de substituer à la foi religieuse l'efficace de la beauté. Au moins cette beauté doit-elle avoir la puissance d'un poème, c'est-à-dire d'un crime »… Dès *Le Condamné à mort* éclate la vocation poétique originale de Genet, celle de magnifier l'univers de ceux que la société réprouve. Il clame encore dans *l'Enfant criminel* : « Si les méchants, si les cruels, représentent la force contre quoi vous luttez, nous voulons être cette force du mal. Nous serons la matière qui résiste et sans quoi il n'y aurait pas d'artistes ». Une « force du mal », une « matière qui résiste » à laquelle Julie Brochen propose l'écho de la figure de Baal, héros de la première œuvre dramatique de Bertold Brecht, poète aux appétits infinis, prophète d'une liberté du désir ébranlant brutalement l'équilibre des valeurs morales.

En co-production avec le Théâtre de l'Aquarium, avec la complicité du Jeune Théâtre National.

Après sa mise en scène *Des Passions* à l'auditorium du Louvre en 2003, Julie Brochen porte son regard sur *Le condamné à mort* :

« Deux sortes de rêves sont particulièrement significatifs : le rêve du pécheur endurci, le rêve du meurtrier. Au plus profond de son rêve, ce que l'homme rencontre, c'est sa mort. »
L. Binswanger
« Rêvons ensemble, Amour, à quelque dur amant
Grand comme l'Univers mais le corps taché d'ombres.
Il nous bouclera nus dans ces auberges sombres,
Entre ses cuisses d'or, sur son ventre fumant, »
J. Genet .
« Deux sortes de rêves » …Celui que je poursuis sur le « Condamné à Mort » de J. Genet, et celui de la comédienne Cécile Péricone sur la figure de Baal de B. Brecht.
Une suite de fragments de Baal et ce long poème dédié par Genet à la mémoire de Maurice Pilorge « assassin de vingt ans » dont la jeunesse, la violence ou plutôt la brutalité croisent pour moi, à chaque instant, la fulgurance et la beauté de l'écriture de Brecht.
Levé tôt Maurice Pilorge fredonnait et saluait ainsi Genet en souriant « Salut, Jeannot-du matin ».
L'un fredonne l'autre chante…
Baal, tend la main vers sa guitare et casse la lampe avec.
« Maintenant je chante » :
« Malade de soleil et mangé par la pluie
Du Laurier volé sur sa tête échevelée
Oubliée sa jeunesse mais jamais ses rêves
Longtemps le toit, mais jamais le ciel au dessus »

Théâtre

Programmation
Isabelle Jacquot

Tarifs
- 14 €
- 11 € (réduit)
- 8,50 € (jeunes et solidarité)

Concert

Vendredi 25 novembre à 20 h 30

Alexandra Roos ©Jean-Baptiste Molino , Barclay 2004

Daniel Darc ©Emmanuel Bacquet, Mercury 2003

Théâtre

Programmation
Monique Devaux

Tarifs
- 20 €
- 16 € (réduit)
- 12 € (jeunes et solidarité)

Daniel Darc et Alexandra Roos

Alexandra Roos, jeune chanteuse à la voix cassée et adaptée aux confidences, et Daniel Darc, poète rock, proposent des créations originales inspirées des chants du bagne, de témoignages de bagnards et d'écrits sur l'enfermement. Ils nous proposent deux lectures de la privation de liberté, et par extension de l'exclusion, de la solitude et du désespoir, très différentes mais qui restent liées par leurs influences musicales et poétiques communes.
Inspirée par les chanteuses *country* et Rickie-Lee Jones, Alexandra Roos grandit à l'écoute de The Cure, Nick Cave et Tom Waits. Admiratrice de Catherine Ringer, elle compose d'abord un album avorté *A7 touché/coulé*, puis *Quand à Tokyo un papillon bat des ailes* (2001, Tréma). Avec le complicité du parolier Gérard Duguet-Grasser et accompagnée du guitariste américain Jeff Rian (collaborateur des Pogues, Nick Cave, Joe Strummer), elle choisit de travailler son troisième album *Fanfares* (2005, Universal) avec Craig Schumacher, l'ingénieur du son attitré du groupe américain Calexico, réputé pour ses ambiances « morriconiennes ». La poésie délicate d'Alexandra Roos, accompagnée de trompettes mariachis et de guitare rock enchante et fait rêver.

Daniel Rozoum, dit Daniel Darc, naît le 20 mai 1959 à Paris. En 1976, la découverte du groupe *punk* anglais The Sex Pistols oriente ses choix musicaux. Il rejoint en 1978 le groupe Taxi Girl fondé par Mirwais Stass (guitares), Laurent Sinclair (claviers), Stéphane Erard (basse) et Pierre Wolfsohn (batterie). Très influencé par le *rock* littéraire américain de Patti Smith et Iggy Pop, il se lance dans une aventure *punk* qui dure huit ans. Inédite en France, la musique de Taxi Girl doit autant au rock urbain et noir du Velvet Underground qu'à la musique électronique de Kraftwerk. Après des échecs commerciaux, le groupe se sépare. En 1987, Daniel Darc commence sa carrière en *solo* et multiplie les collaborations : Jacno, Etienne Daho, Bill Pritchard, Marie-France, Marc Minelli... Fan de littérature, il écrit et publie des recueils de textes *Mélancolie d'Edie* et *Energie dramatique de la rue* en 1991, *A Love Supreme* en 1998 en hommage à John Coltrane et *Le Drugstore du ciel* en 2000. En 2003, sa rencontre avec le compositeur Frédéric Lo le ramène sur le devant de la scène. Avec l'album C*rève-cœur* (2004, Universal) et ses textes désenchantés, Daniel Darc prouve qu'il est, un poète, enfant du *rock'n'roll*.